MA DEMANDE DE PRÉ-INSCRIPTION «PAS À PAS»

JUSQU'AU 1[®] MARS POUR L'ANNÉE EN COURS À PARTIR DU 2 MARS POUR L'ATTRIBUTION DE L'ANNÉE SUIVANTE

> Attention ! Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.

Une fois votre espace famille créé, il est nécessaire de procéder à la demande de pré- inscription via votre tableau de bord. Pour cela vous devez OBLIGATOIREMENT ajouter un enfant dans l'onglet prévu.



Une fois l'enfant enregistré, un onglet MODE D'ACCUEIL apparait à droite de l'onglet MES INSCRIPTIONS. Si l'onglet n'apparait pas, pensez à rafraichir votre page/

navigateur internet.



Cliquer sur l'onglet MODE D'ACCUEIL, puis cliquer sur le nom de l'enfant préalablement enregistré. Renseignez les champs demandés (uniquement pour le mode d'accueil collectif) puis cliquer sur enregistrer (en bas à droite de votre page). ATTENTION une fois la demande enregistrée vous ne pouvez plus revenir dessus pour la modifier.

Vérifiez bien votre demande avant l'enregistrement. Info : Vous n'avez pas la possibilité de choisir l'établissement d'accueil, mais vous pouvez émettre un souhait dans l'encart remarques libres, ou apporter une information complémentaire à votre demande.

Vous recevrez instantanément un mail vous informant que votre demande de pré-inscription a bien été prise en compte avec le récapitulatif de votre demande.

Votre demande apparait comme en cours dans l'onglet MODE D'ACCUEIL.



Votre demande sera traitée par la commission d'attribution des places en multi-accueil.

Pour tout renseignement complémentaire concernant votre demande de pré-inscription, vous pouvez contacter les responsables des multi-accueils associatifs du territoire.

- « Petit Prince » à Carignan 05 56 78 32 18
- « Les bons enfants » à Fargues Saint-Hilaire 05 56 21 13 28
- « Les Colibris » à Sallebœuf 05 57 71 45 19
- « Vertelune » à Tresses 05 57 34 04 45